PÔLE MÉTROPOLITAIN
DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Etude du foncier à vocation économique & démarche ERC

aurh
AGENCE
D'URBANISME
LE HAVRE
ESTUAIRE DE LA SEINE

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

INTERCOMMUNALITÉS ADHÉRANT AU POLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

au 1er janvier 2019

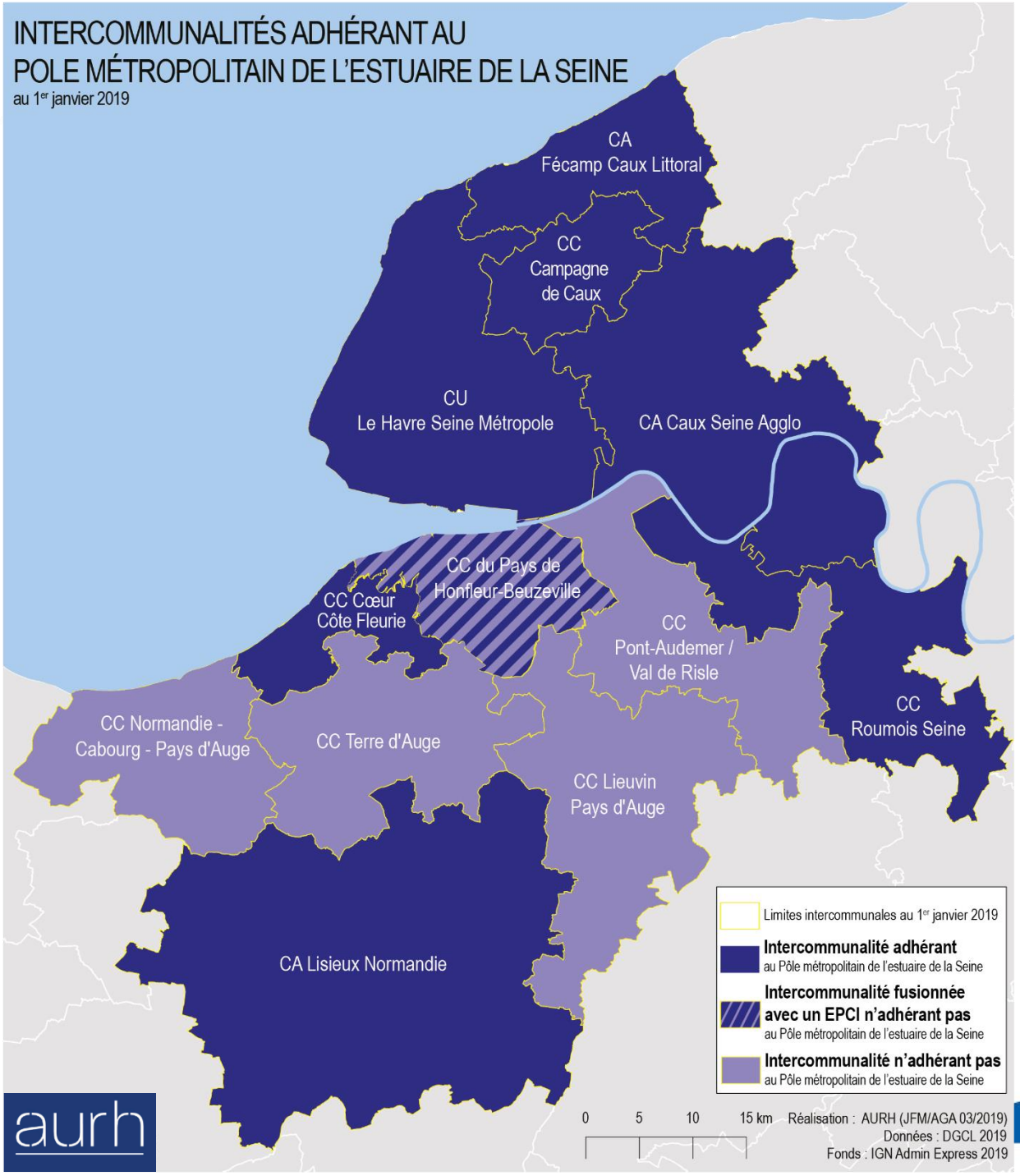

aurh

Réalisation : AURH (JFM/AGA 03/2019)
Données : DGCL 2019
Fonds : IGN Admin Express 2019

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Contexte de l'étude

Problématique

Difficile quantification du foncier disponible à moyen et long termes et contraintes liées aux compensations environnementales, notamment lors de la présence de zones humides, sur le territoire de l'estuaire de la Seine.

Objectifs

Identification de l'offre foncière dans une vision à court, moyen et long termes en prenant en compte les incidences environnementales des projets à travers la démarche Éviter-Réduire-Compenser (ERC).

Les ambitions

- Proposer des conditions de réalisation qui permettent d'éviter et de réduire les éventuels impacts négatifs sur l'environnement ;
- Identifier des sites de compensations stratégiques au regard des continuités écologiques à l'échelle du Pôle métropolitain (démarche compenser).

Le foncier à vocation économique
dans l'estuaire de la Seine

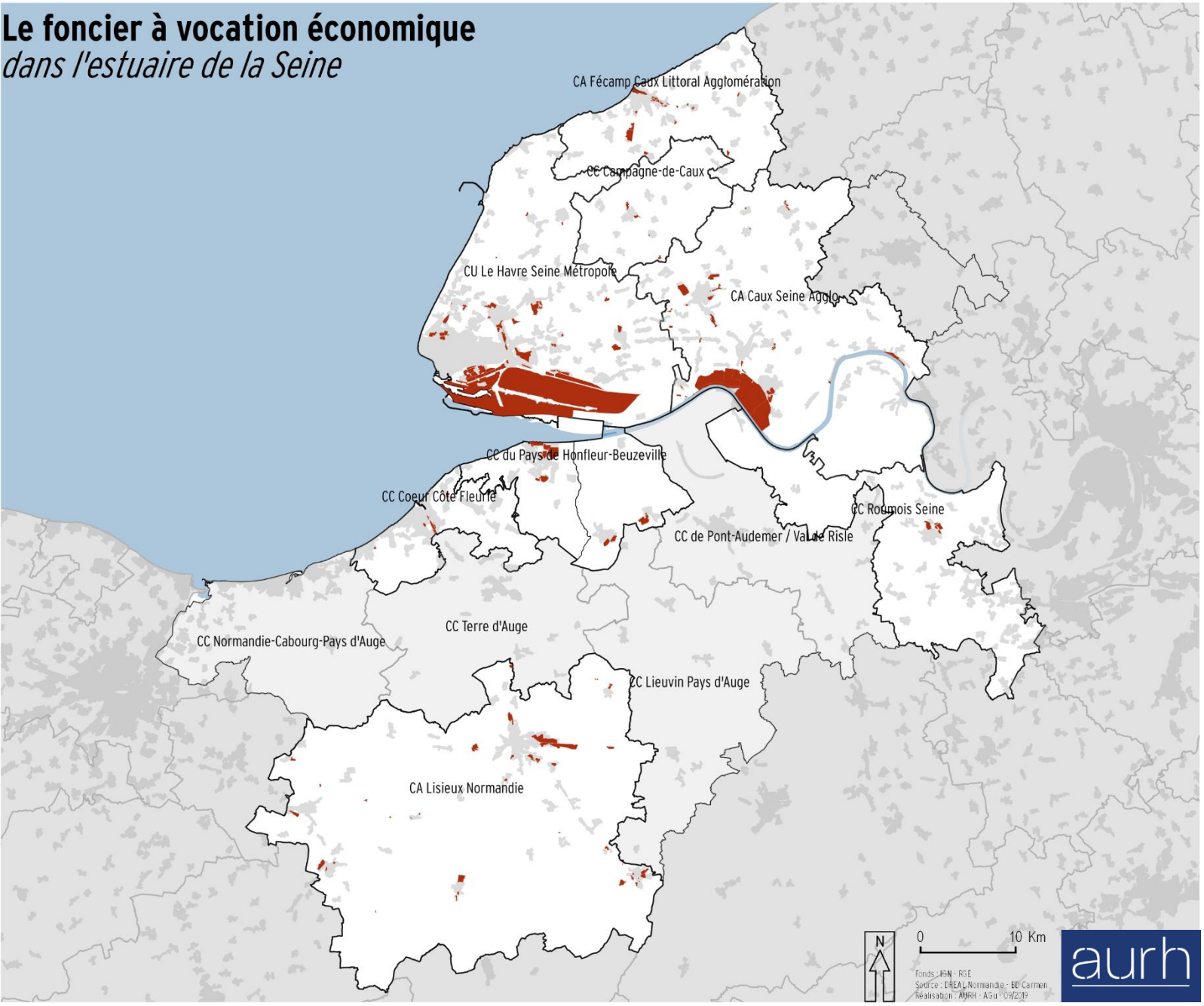

10 400 ha
dédiés à l'activité économique dans les EPCI adhérents du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Avec :

7 600 ha
en ZIP

+

2 800 ha
hors ZIP

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Un système écologique riche et fragile

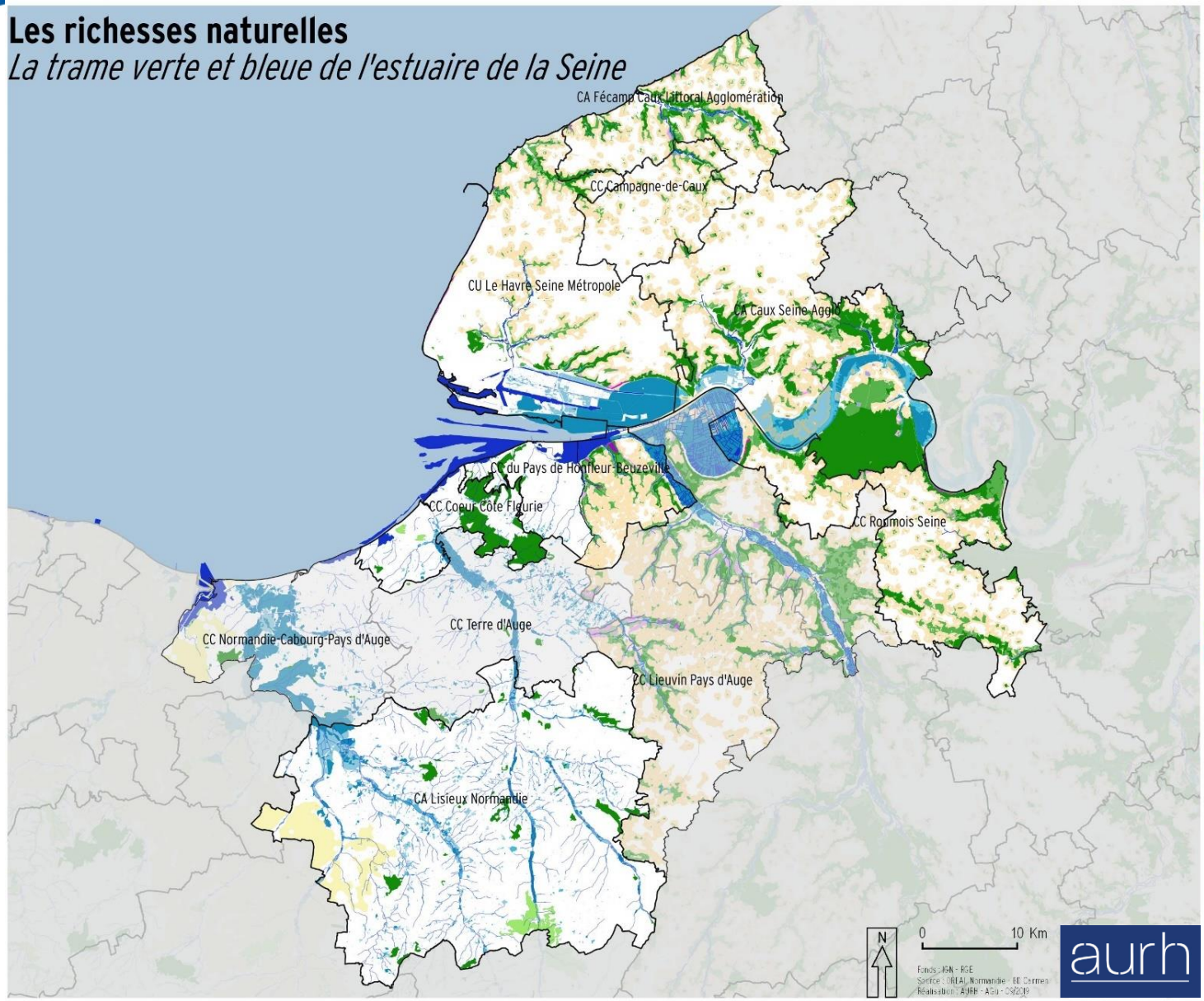

Schéma régional de cohérence écologique de Basse-Normandie

Réservoirs de biodiversité
- Réservoirs littoraux
- Réservoirs ouverts
- Réservoirs boisés
- Réservoirs humides
- Grandes plaines

Schéma régional de cohérence écologique de Haute-Normandie

Réservoirs de biodiversité
- Réservoirs aquatiques
- Réservoirs boisés
- Réservoirs calcicoles
- Réservoirs humides
- Réservoirs silicicoles

Corridors écologiques
- Corridor calcicole faible déplacement
- Corridor fort déplacement
- Corridor silicicole faible déplacement
- Corridor sylvo-arboré faible déplacement
- Corridor zone humide faible déplacement

EPCI adhérent du Pôle Métropolitain de l'estuaire de la Seine

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Mise en place d'un indicateur de sensibilité

Caractériser :

- L'habitat présent et sa valeur environnementale
- Le degré de sensibilité lié aux espèces et aux milieux (proximité avec divers périmètres de protection)
- La qualité paysagère
- L'intégration du site dans les continuités écologiques

Le degré de protection (international, national, régional ou départemental) ainsi que la distance entre ces composants et le site (allant de 0 à 1km) permettent de consolider la pondération.

Niveau d'enjeu	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Très fort
Pondération associée	0	4	6	8	10
HABITAT					
Zone humide	à plus de 500m ou absente	entre 100 et 500m	à moins de 100m	sur le site	
Réseau hydrographique	à plus de 500m ou absent	entre 100 et 500m	sur le site ou à moins de 100m		
Typologie d'habitat	Majoritairement artificialisé	Majoritairement agricole	Majoritairement en prairie	Majoritairement boisé, en eau ou présence du res hydro	
ENVIRONNEMENT ET SENSIBILITE					
Espaces naturels protégés	à plus de 500m ou absent	Site d'intérêt régional ou départemental entre 100 et 500m	Site d'intérêt national ou international entre 100 et 500m	Site d'intérêt régional ou départemental à moins de 100m	Site d'intérêt national ou international à moins de 100m
Protection par acquisition foncière	à plus de 1 km ou absent	entre 500m et 1 km	entre 100 et 500m	à moins de 100m	
Inventaires des espaces naturels	à plus de 500m ou absent	entre 100 et 500m	sur le site ou à moins de 100m		
Protection patrimoniale et paysagère	à plus de 500m ou absent	entre 100 et 500m	sur le site ou à moins de 100m		
Trame Verte et Bleue	Corridor ou réservoir à plus de 500m	Corridor entre 100 et 500m	Réservoir entre 100 et 500m	Corridor à moins de 100 m	Réservoir à moins de 100m
SCORE					
Référence de scores	[0 - 12]	[13 - 24]	[25 - 37]	[38 - 49]	[50 - 62]

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Compenser : méthode

Cibler des sites afin de renforcer la trame verte et bleue et mettre en avant la multifonctionnalité des espaces de nature :

Pour répondre au mieux aux enjeux écologiques et aux potentiels gains écologiques liés à des travaux de restauration, notre attention s'est portée sur :

- les surfaces à dominante enherbée sans usage à priori
- les surfaces agroforestières (peupleraies)
- certaines surfaces agricoles

Ces typologies de sites ont été ciblées lorsqu'ils s'inscrivaient dans les continuités écologiques et/ou qu'ils pouvaient répondre à d'autres enjeux :

- les parcelles incluses pour tout ou partie, en zone d'aléa d'un Plan de Prévention du Risque Inondation
- les parcelles incluses pour tout ou partie dans des zones d'obstacles aux continuités écologiques
- les parcelles agricoles jouxtant les réservoirs et les corridors de biodiversité

ATTENTION cette méthode ne garantit pas la réelle concordance écologique entre les sites impactés et les sites potentiels de compensation.
Elle ne se substitue pas aux états initiaux de l'environnement.

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Compenser : des sites potentiels identifiés

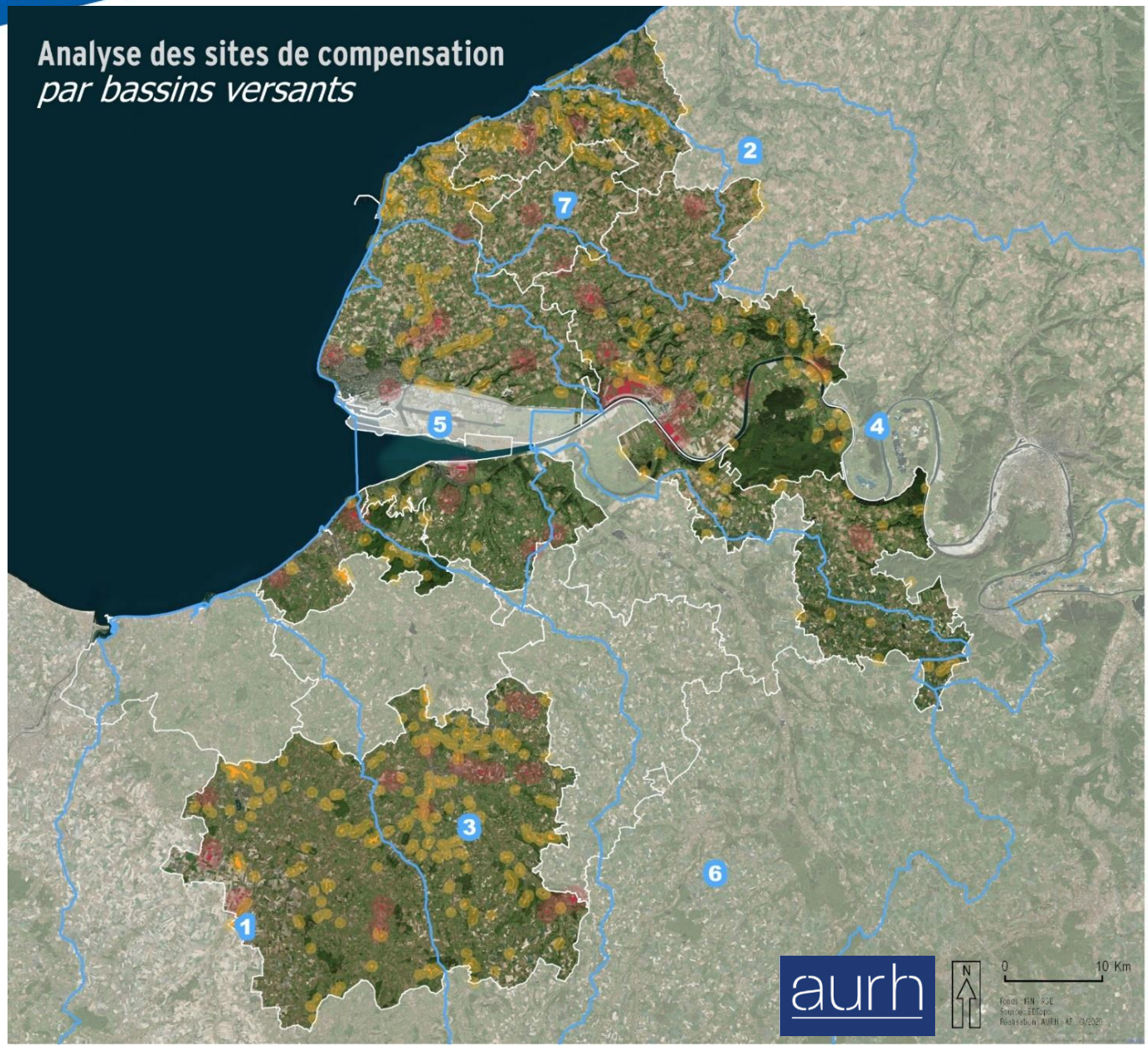

Localisation des sites potentiels de compensation

Localisation des sites aménageables dans les SZAE

Les bassins versants du Pôle

1 La Dives de sa source à l'embouchure ainsi que ses bassins côtiers

2 La Durdent de sa source à l'embouchure ainsi que ses bassins côtiers

3 La Touques de sa source à l'embouchure ainsi que ses bassins côtiers

4 La Seine du confluent de l'Eure au confluent de la Risle

5 La Seine du confluent de la Risle à l'embouchure ainsi que les bassins rattachés au Canal de Tancarville

6 La Risle de sa source au confluent de la Seine

7 La Valmont de sa source à l'embouchure ainsi que ses bassins côtiers

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Conclusion

- Importance des stratégies d'évitement et de réduction

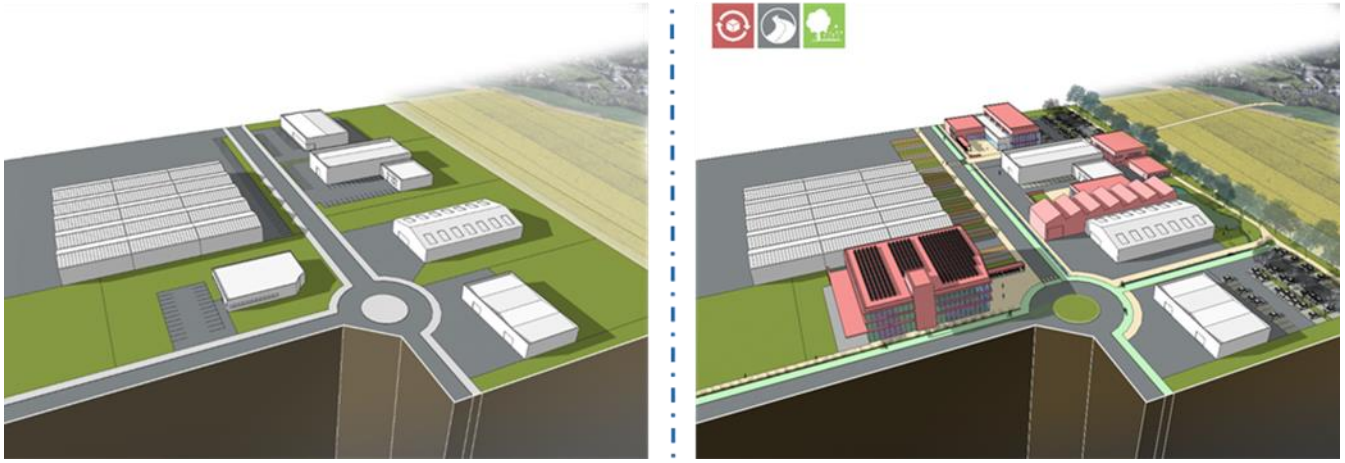

- La mise en œuvre de compensations écologiques :
  - Démarche complexe à grande échelle
  - Peut être facilitée par des coopérations territoriales
  - Freinée par les manques de connaissances écologiques et d'appui/d'outils techniques
  - Peut entrainer des compensations agricoles

- Enjeux de la maîtrise foncière

aurh
AGENCE
D'URBANISME
LE HAVRE
ESTUAIRE DE LA SEINE

PÔLE MÉTROPOLITAIN
DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

GUILLEMETTE Alix
Référente développement durable
a.guillemette@aurh.fr **[02 32 74 91 43]**

Agence d'urbanisme
Le Havre - Estuaire de la
Seine
4 quai Guillaume Le Testu - Le Havre
aurh@aurh.fr
aurh.fr

4 quai Guillaume Le Testu
76063 Le Havre cedex
02 78 93 03 96
www.estuairedelaseine.fr
contact@estuairedelaseine.fr
@estuaire_seine